

## Etude

# La contribution des ONG françaises à la coopération internationale pour l'eau et l'assainissement

Début 2019, la Coalition Eau a lancé une étude intitulée « La contribution des ONG françaises à la coopération internationale pour l'eau et l'assainissement ». L'enquête s'est adressée à l'ensemble des ONG de coopération internationale ayant des actions dans le domaine de l'eau, l'assainissement, et l'hygiène. 44 ONG ont répondu au questionnaire et des entretiens individuels ont été menés avec 17 ONG. Les réponses ont permis de dresser un état des lieux des actions et contributions des acteurs associatifs du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH).

### LES PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DE CETTE ÉTUDE

- Les 44 ONG étudiées sont présentes dans **65 pays d'intervention** parmi lesquels 71% des pays les moins avancés et à faible revenu et 59% des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure ;
- Pour l'année 2017, **351 projets EAH** ont été menés par les ONG et 462 projets multisectoriels intégrant une composante EAH ;
- Pour la période 2015-2017, le **montant global des financements obtenus par les ONG du panel pour les projets Eau-Assainissement-Hygiène s'élève à 328 142 686€**, les trois principales sources de financement étant l'Union Européenne, le système des Nations Unies (UNICEF, etc.), et les bailleurs bilatéraux non français (DFID, USAID, ...) ;
- En 2017, les **ONG d'urgence humanitaire ont reçu 77% des financements** contre 23% pour les ONG de développement notamment du fait de leur capacité à obtenir des financements européens et multilatéraux ;
- La **première source de financement des ONG de développement est la coopération décentralisée** (32% des financements).

### LA PLUS-VALUE DES ONG PAR RAPPORT AUX AUTRES ACTEURS DU SECTEUR

- **Une diversité de structures aux approches, expertises diverses** (entrepreneuriat social, soutien aux acteurs publics, mobilisation de la société civile...) et tailles diverses, permettant une forte adaptation aux contextes spécifiques et une certaine complémentarité ;
- **Une réponse d'urgence** aux crises humanitaires ;
- **Un ciblage des pays et des zones les plus vulnérables**, complémentaire à l'action de la coopération bilatérale française, avec une **connaissance de terrain précise et des données indispensables** ;
- **Une préoccupation de résultats basés sur la réponse aux besoins réels** des populations ;
- **Une capacité d'innovation et d'expérimentation** de solutions adaptées aux différents contextes sociaux, économiques, géographiques, anthropologiques... ;
- Le sentiment de faire preuve de **réactivité et d'efficience** dans la réalisation des projets et des **pratiques d'évaluation et de contrôle internes et externes** souvent très

poussées ;

- ➡ **Des équipes locales et internationales expérimentées** présentes depuis de nombreuses années dans un grand nombre de zones ;
- ➡ **Une approche partenariale** souvent mobilisée pour la réussite des projets avec des acteurs privés (bailleurs et opérateurs), publics (collectivités, partenaires locaux, ...) et d'autres ONG ;
- ➡ Une **source d'emploi** non négligeable en France et à l'International ;
- ➡ **Un acteur essentiel de la mobilisation politique, du renforcement des sociétés civiles, et de la mobilisation associative bénévole** dans des initiatives solidaires.

#### **PLUSIEURS RECOMMANDATIONS ET DEMANDES ÉMANANT DES ONG DU SECTEUR, À L'ATTENTION DES BAILLEURS :**

1. **Simplifier et améliorer la transparence des procédures** de candidature, de reporting et de décaissement des projets et revoir la demande de **cofinancement**, souvent difficile à satisfaire ;
2. **Assurer une meilleure prise en charge des frais support**, indispensables pour une cohérence dans les interventions, pour le renforcement des capacités, mais aussi pour assurer le reporting et le suivi-évaluation ;
3. **Augmenter les financements publics français pour les ONG** dans le domaine de l'EAH ;
4. **Articuler davantage les phases d'urgence et de développement** via des mécanismes financiers adaptés
5. Garantir des moyens d'action aux organisations intervenant dans les **zones rouges**

#### **PARTICIPATION À L'ATELIER COMMUN AFD – PS EAU – COALITION EAU**

La Coalition Eau a participé à un atelier commun intitulé « Eau & Assainissement : Bilan et perspectives de l'AFD, des coopérations décentralisées (pS-Eau) et des ONG françaises (Coalition Eau) » le 6 juin 2019. Cette présentation a été l'occasion de présenter les premières conclusions de cette étude et de faire plusieurs recommandations auprès des bailleurs français.

- ➡ Retrouvez [ici](#) la présentation de l'étude de la Coalition Eau sur la contribution des ONG françaises du secteur EAH
- ➡ Retrouvez [ici](#) la présentation de l'AFD sur le bilan de son Cadre d'Intervention Sectoriel 2014-2018 et [ici](#) les perspectives pour la prochaine stratégie sectorielle
- ➡ Retrouvez [ici](#) le bilan 2018 du pS Eau sur l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales et [ici](#) la présentation PPT